
Programme de Formation

Manipulation des extincteurs

Organisation

Durée : 2 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tous public



Objectifs pédagogiques

- Identifier les types de feux et les agents extincteurs associés
- Savoir utiliser efficacement un extincteur en sécurité
- Savoir donner l'alerte et adopter les bons comportements
- Réaliser une extinction sur feu réel ou simulateur



Compétences visées

- Mettre en œuvre les procédures d'alerte des secours et les autres mesures prédéfinies en cas d'incident
- Appliquer un schéma d'organisation de la sécurité en cas d'incendie ou en situation de crise
- Prévenir les incendies
- Sécurité incendie



Description

1. Contexte réglementaire
 - Rappel Code du travail (Articles R4227-28 à R4227-39).
 - Obligations de l'employeur : moyens de lutte contre l'incendie, formation du personnel, exercice annuel.
 - Rôle des salariés en première intervention.
2. Comprendre le feu
 - Définition et formation du feu.
 - Triangle du feu : combustible – comburant – énergie d'activation.
 - Les classes de feu
 - Propagation et dangers : fumées, chaleur, explosion.
3. Les extincteurs : types et caractéristiques
 - Types d'extincteurs
 - Vérification visuelle rapide avant utilisation.
4. Sécurité et procédures d'intervention



- Donner l'alerte avant toute tentative d'extinction.
- Évaluer le risque : taille du feu, fumée, visibilité, ventilation.
- Techniques d'utilisation d'un extincteur
- Présentation et manipulation “à froid” des extincteurs.



Prérequis

Aucun pré-requis



Modalités pédagogiques

- Apports théoriques illustrés par des exemples concrets.
- Démonstrations et exercices pratiques de manipulation à blanc ou casques VR



Moyens et supports pédagogiques

- Mises en situation sur site.
- Visite commentée de l'établissement.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Quizz
- Attestation de formation à chaque participant ayant suivi l'intégralité de la session. Cette attestation est requise pour la déclaration au passeport de prévention.



Informations sur l'accessibilité

Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.



Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs
- Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour faciliter l'accès à l'espace connecté personnel

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc, tablette)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu